

Les Ecoles Normales Supérieures

A. Revuz

Professeur à la Faculté des Sciences de Poitiers

L'adjectif «normale» qualifie en France une école dont les élèves se destinent à la carrière d'enseignant. Chaque département possède une Ecole normale primaire, qui forme les instituteurs des Ecoles primaires du département.

Les Ecoles normales supérieures préparent pour l'ensemble du pays et pour toutes les disciplines des professeurs pour l'Enseignement du Second degré et pour l'Enseignement Supérieur. Elles sont au nombre de cinq : Ecoles normales supérieures de la rue d'Ulm (garçons), de Sèvres (jeunes filles), de Saint-Cloud (garçons), de Fontenay (jeunes filles), de l'Enseignement technique (E. N. S. E. T., garçons et filles).

A l'origine, la rue d'Ulm et Sèvres fournissaient essentiellement des professeurs à l'Enseignement Secondaire (Lycées), Saint-Cloud et Fontenay à l'Enseignement primaire Supérieur, et quelques éléments de chaque promotion de la rue d'Ulm se dirigeaient vers l'Enseignement Supérieur. Les anciens élèves de ces Ecoles formaient un noyau numériquement important dans les corps enseignants des divers types.

Ce tableau s'est profondément modifié depuis une vingtaine d'années et continue à se modifier :

a) L'institution d'un Enseignement du Second degré, unique, a rendu caduque la distinction entre «secondaire» et «primaire supérieur». A l'heure actuelle, les cinq Ecoles

normales supérieures préparent leurs élèves à la licence, puis à l'Agrégation, qui était, à l'origine, le concours de recrutement des professeurs de l'Enseignement Secondaire, mais qui prend de plus en plus figure de sélection parmi les licenciés, et est complété, comme concours de recrutement par les certificats d'aptitude respectifs à l'Enseignement du Second degré et à l'Enseignement technique qui fournissent actuellement le gros contingent du personnel de ces enseignements.

b) Les besoins de l'Enseignement Supérieur se sont accrus de telle sorte qu'il absorbe maintenant la quasi-totalité des promotions de la rue d'Ulm et une grande partie de celles de Sèvres, et quelques éléments de celles de Saint-Cloud et de l'E. N. S. E. T.

c) Les besoins de l'Enseignement du Second degré qui se chiffrent par plusieurs centaines de nouveaux professeurs par an pour les seules mathématiques ne peuvent être satisfaits par les quelques dizaines d'élèves de toutes disciplines des promotions des Ecoles Normales. Ces dernières demeurent des pépinières d'éléments de grande qualité, mais leur appoint numérique devient relativement très minime. Une institution créée il y a quelques années semble devoir les relayer : il s'agit des Instituts de préparation à l'Enseignement du Second degré

(I. P. E. S.) qui ont été créés dans toutes les Facultés et dont les premières promotions fourniront des enseignants à partir d'Octobre 1960.

Les traits communs aux diverses Ecoles normales sont :

a) La sévérité des concours d'Entrée, où l'on cherche plus à détecter les qualités intellectuelles des candidats que l'étendue de leurs connaissances : il est remarquable à ce propos que la majorité des élèves qui entrent rue d'Ulm y sont reçus deux ans après le baccalauréat, alors que cette catégorie de candidats ne fournit qu'une très faible minorité des reçus aux grandes Ecoles d'Ingénieurs.

b) L'ambiance créée par la concentration dans un même établissement de jeunes gens sélectionnés, travaillant dans des disciplines diverses, sous la direction d'une administration libérale qui exige le succès aux examens, mais laisse à l'étudiant toute liberté pour organiser son travail. Cette atmosphère d'étude dans la liberté est un des traits les plus originaux des Ecoles normales (il est particulièrement net rue d'Ulm) et est certainement une des raisons de la valeur du travail qui y est fourni.

Les élèves des Ecoles Normales Supérieures suivent les cours des Facultés des

Sciences et des Lettres (suivant leur discipline) de Paris, mais reçoivent un complément de formation dans des séances organisées dans les Ecoles mêmes et trouvent dans les Bibliothèques des écoles toute la documentation désirable.

Les différences entre les écoles tiennent surtout à leur recrutement et à leurs débouchés, qui sont en grande partie conditionnés l'un par l'autre, et qui sont plus le fruit d'une tradition que d'un règlement rigide.

Les concours d'entrée à la rue d'Ulm et à Sèvres se préparent dans les classes de Spéciales des lycées, Saint-Cloud, Fontenay et l'E. N. S. E. T. se préparent de préférence dans des classes analogues aux classes de Spéciales mais qui recrutent beaucoup de leurs élèves parmi les meilleurs sujets des Ecoles normales primaires : par là, elles amènent à l'Enseignement Secondaire ou Supérieur des éléments de valeur dont le milieu social originel était incapable de leur donner cette ambition.

Si comme on l'a signalé plus haut, l'institution des Ecoles normales semble définitivement dépassée sur le plan de la quantité des professeurs à former, il semble bien que s'en tenant à leur tradition de s'attacher essentiellement à la qualité du personnel à former, elles aient encore un rôle capital à jouer.